



Académie
La Pinède

Académie
La Pinède

2025-2026

Guide des parents

Informations précieuses incluant des procédures et des ressources utiles à la réussite scolaire de votre enfant.

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Premièrement, j'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les élèves et à leurs parents, aux nouveaux élèves et à leurs familles ainsi qu'aux membres du personnel de l'Académie La Pinède.

Nous vous faisons parvenir ce guide en espérant qu'il vous sera utile. Il a pour but de vous présenter les directives de fonctionnement de l'école afin de favoriser une bonne communication entre l'école et la maison. Vous y retrouverez une gamme d'informations pertinentes.

En travaillant toutes et tous en collaboration, nous pourrons contribuer à l'évolution de la communauté d'apprentissage authentique de l'Académie La Pinède.

Nous préconisons les valeurs du Conseil scolaire Viamonde orientées vers la collaboration, la cohérence, la communication, le respect des différences et le leadership. Nous offrons un éventail de modèles positifs et donnons aux élèves la possibilité d'acquérir le sens de la responsabilité sociale et des qualités de leadership. Nous encourageons l'implication des élèves et du personnel dans plusieurs domaines de la vie scolaire. Grâce au bénévolat de nos membres du personnel, les élèves sont encouragés à participer à divers clubs visant à stimuler leurs intérêts aux activités sportives, culturelles et intellectuelles. Cette participation des élèves leur permet de démontrer leur engagement, leurs forces et leurs qualités dans la vie de notre école de langue française.

Ensemble nous voulons contribuer à l'actualisation de cette communauté dynamique d'apprenantes et d'apprenants axée sur l'apprentissage, l'innovation et le partenariat entre les parents et la communauté francophone dans toute sa diversité.

Nous vous invitons à visiter notre site Web et notre page Facebook aux liens suivants :

[Académie la Pinède](#)

[Facebook](#)

Nathalie Fournier, EAO
Direction

LE CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

La promesse du CSViamonde

L'élève Viamonde affirme avec fierté et engagement son identité francophone. Citoyenne ou citoyen du monde, elle ou il fait preuve de curiosité face aux savoirs et aux connaissances et démontre une soif d'apprendre pour la vie.

À la fin de sa 12e année, l'élève Viamonde :

- ✚ Sait communiquer
- ✚ Fait preuve d'un esprit critique, créatif et innovateur
- ✚ Vit en équilibre émotionnel
- ✚ Agit de façon proactive
- ✚ Contribue au monde numérique avec intelligence
- ✚ Collabore et exerce du leadership
- ✚ Intervient avec éthique, engagement et écoresponsabilité

LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE

Le leadership

À partir d'une analyse du contexte de l'éducation en langue française et des défis à relever en matière d'apprentissage et d'appropriation de la culture, cette politique, développée par le ministère de l'Éducation identifie deux grands objectifs stratégiques dans le développement de la personne et de la réussite scolaire:

- faciliter, dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie, la réussite scolaire de chaque élève par la mise en place de programmes et de services pertinents et de qualité qui reflètent la spécificité de la communauté francophone et qui tiennent compte des effets du contexte anglo dominant sur l'apprentissage des matières et des disciplines scolaires;
- favoriser la construction de l'identité et de la fierté d'être francophone par la mise en place des conditions favorables à la création d'un espace francophone qui tient compte du dynamisme et respecte le pluralisme de la communauté de langue française de l'Ontario.

L'académie La Pinède

Notre école...

...reflète les valeurs et les principes directeurs du CSViamonde dans ses normes de comportement et son code de vie. Le but de ces normes de comportement et de ce code de vie est d'assurer le meilleur environnement d'apprentissage pour tous les élèves. Ceci n'est réalisable au sein de notre école, qu'avec une étroite collaboration et un solide partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

- A -

ABSENCES

Veuillez noter que l'école utilise un système de communication des absences des élèves. Il s'agit du système "*School Messenger*" qui permet d'envoyer des textos, des courriels de façon plus sécuritaire et de laisser des messages vocaux enregistrés, à la maison, pour les absences non justifiées. Pour recevoir ces messages d'alerte, veuillez composer sur votre cellulaire 978338 et écrire « Y » ou « YES ». Les absences des élèves sont indiquées dans le système deux fois par jour, soit le matin à l'arrivée à l'école et en début d'après-midi. Si vous appelez l'école pour motiver l'absence de votre enfant après 8h50, il se peut que vous receviez quand même un appel demandant une justification de l'absence.

Pour signaler l'absence, le retard ou le départ hâtif de votre enfant

Veuillez nous aviser par courriel :

assiduite-lapi@csviamonde.ca

ou par téléphone : 705 424-5664

Merci de votre collaboration et n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat pour toutes questions.

ACTIVITÉS, CLUBS ET SPORTS

Plusieurs activités seront organisées pour les élèves cette année. Vous trouverez dans les communiqués mensuels et sur le site Facebook de l'école, des articles à ce sujet. Vous pouvez aussi en parler avec vos enfants en les questionnant sur la vie à l'école. Ils en seront ravis! Les permissions relatives à ces activités doivent être accordées dans le Guichet Viamonde, sur la plateforme *School Day*.

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS

Nous vous prions de nous signaler toute allergie ou autre condition de santé. Si votre enfant est atteint d'une condition médicale pour laquelle nous devrions connaître les mesures d'intervention spécifiques, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école pour nous partager les informations, que nous communiquerons à l'enseignante de votre enfant. Pour certaines conditions médicales (allergies anaphylactiques, asthme, diabète et épilepsie), le ministère de l'Éducation (NPP 161) exige la préparation d'un Plan de soins. SVP communiquer avec l'école si ceci s'applique à votre enfant.

Il est parfois nécessaire pour un enfant de prendre un médicament durant les heures de classe. Afin de vous assurer que toutes les mesures soient prises pour veiller à la sécurité de votre enfant, prenez soin d'obtenir un formulaire pour l'administration ou l'auto-administration d'un médicament en communiquant avec le secrétariat (academielapinede@csviamonde.ca).

Ce formulaire permettra de préciser des détails, incluant la posologie. Le contenant de médicament devrait contenir les informations suivantes : date, nom de l'enfant, posologie et nom du médicament. Les médicaments seront conservés au secrétariat.

Si votre enfant devient malade pendant la journée scolaire, il est à noter que l'école ne peut offrir aucun médicament aux élèves.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

AGENDA

Nous n'utiliserons pas d'agenda scolaire cette année. Chaque titulaire vous expliquera l'inscription au logiciel préféré de la classe, qui vous permettra de communiquer avec eux au sujet de votre enfant.

AIDE À L'ENFANCE (Connexions Familiales de Simcoe Muskoka)



Société de l'aide à l'enfance - notre obligation légale

Selon l'article 72 de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, il est exigé du personnel de transmettre un cas d'abus à la Société de l'aide à l'enfance. Ce n'est pas facile, mais c'est une obligation en tant que professionnelle et professionnel de l'enseignement.

Pour l'élève de moins de 16 ans, tout employé ou personne bénévole, qui est témoin d'attouchements, d'agressions, d'assauts ou d'abus sexuels, qui soupçonne ou qui reçoit une plainte à cet effet, **doit** immédiatement en informer la Société de l'aide à l'enfance. **La Société de l'aide à l'enfance fera une enquête.**

Tout employé ou personne bénévole qui n'adhère pas à cette procédure est sujet à des mesures disciplinaires par le Conseil et par la Société de l'aide à l'enfance. Votre appui dans ce domaine est grandement apprécié dans le but d'assurer un environnement sain et sécuritaire pour votre enfant et les élèves de l'école.

ALIMENTATION SAINNE

Une bonne nutrition permet à votre enfant de rester en santé et de faire le plein d'énergie pour mieux se concentrer en classe. Ainsi, les élèves doivent apporter deux collations saines et amplement suffisantes (voir l'horaire de la journée).

Lorsque nos enfants ont faim, ils ne peuvent pas se concentrer sur leurs tâches et leur rendement et comportement s'en ressentent nettement. Ainsi, nous vous prions d'envoyer avec vos enfants, deux collations équilibrées et bien garnies afin qu'ils n'aient pas faim durant la journée. Les sucreries, boissons gazeuses et autres aliments non nutritifs sont fortement déconseillés à l'école. N'oublions pas non plus que nos enfants grandissent vite et que leurs besoins énergétiques grandissent au fur et à mesure. Ainsi, les portions du début d'année ne sont plus suffisantes en fin d'année.

De plus, il est très important de veiller à la propreté des boîtes à dîner de vos enfants en les lavant soigneusement et régulièrement toutes les semaines. Une boîte à dîner sale n'est certainement pas hygiénique et encore moins appétissante. La majorité de ces boîtes peuvent être lavées à la machine à laver ou à vaisselle et séchées à l'air libre ou au soleil. Nous vous en remercions d'avance.

ALLERGIES

Veuillez avertir l'école si votre enfant a des allergies ou toute autre condition médicale en remplissant le formulaire de Plan de soins médicaux. Ce formulaire est disponible au secrétariat. En raison du nombre croissant d'élèves avec des allergies sérieuses, nous vous demandons d'éviter d'envoyer des gâteries pour la classe. Il est important d'éviter toute situation qui risque de causer une crise allergique. Il y a des **enfants atteints d'allergies anaphylactiques** dans l'école, donc nous devons prendre des précautions pour assurer leur sécurité. L'école vous enverra en début d'année un plan de soin relié à la condition médicale de votre enfant afin d'obtenir les renseignements nécessaires à ce sujet.

Pour les enfants ayant des allergies nécessitant un EpiPen, il est important de remplir le formulaire d'administration de médicaments, de nous faire parvenir l'auto-injecteur au secrétariat de l'école et de nous indiquer les allergènes problématiques.

ARRIVÉE DES ÉLÈVES, RETARDS ET DÉPARTS (SURVEILLANCE DES ÉLÈVES)

La surveillance des élèves est seulement à partir de 8h45 le matin, donc vous devez rester avec votre enfant jusqu'à 8h45, sans exception. De 8 h 45 à 8h55 ainsi qu'entre 15 h 15 et 15 h 35, seuls les autobus sont autorisés à se garer dans l'aire d'embarquement.

Lorsque vous venez conduire vos enfants à l'école en voiture, nous vous demandons de bien vouloir stationner de façon sécuritaire dans notre terrain de stationnement pour les parents (celui à côté de la zone d'autobus). Par mesure de sécurité, nous vous conseillons **de déposer vos enfants le matin à l'endroit où les élèves débarquent habituellement de l'autobus scolaire. Il ne faut, en aucun cas, dépasser un autobus et faire descendre vos enfants devant celui-ci, car le champ de vision du conducteur ou de la conductrice devant l'autobus est limité.**

Je tiens à vous souligner que la surveillance de la cour de l'école commence à 8h45 le matin. Vous ne pouvez pas laisser vos enfants seuls dans la cour d'école ni au foyer avant 8h45. Si vous arrivez avant 8h45, vous devez attendre avec votre enfant jusqu'à ce que le surveillant ou la surveillante qui se présente à l'extérieur dans la cour arrière et à l'avant de l'école vous fait un signal après que la cloche de 8h45 sonne. Nous vous rappelons qu'il y a un service de garde avant et après l'école offert par La Clé. Si vous désirez inscrire vos enfants à l'un de ces programmes, veuillez communiquer directement avec La Clé des services de garderie à l'adresse suivante : garderies@lacle.ca.

Retards et départs hâtifs des élèves

Afin d'assurer la sécurité des élèves et de réduire au minimum les interruptions en salles de classe, nous demandons votre collaboration au début et à la fin de la journée scolaire. Si vous arrivez après la cloche de 9h05 ou avant la cloche de 15 h 25, nous vous prions d'attendre au secrétariat. Nous ferons le nécessaire afin d'amener vos enfants en classe ou d'aller les chercher, et ceci par mesure de sécurité.

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé prévu,

- ✚ Prière d'informer le ou la titulaire de votre enfant d'avance, par courriel, ainsi que le secrétariat par courriel (assidueite-lapi@csvgiamonde.ca). En cas d'imprévu, veuillez appeler au 705 424-5664, **et ceci avant 14h30**. Un appel de dernière minute peut causer des difficultés.
- ✚ Vous devez venir au secrétariat pour **signer** les registres de retards ou de départs anticipés.
- ✚ En cas de retard, assurez-vous que votre enfant passe par le secrétariat, lors de son arrivée à l'école. Sans quoi nos dossiers indiqueront qu'il/elle est absent/e.

À noter, par mesure de sécurité, **les portes de l'école seront verrouillées en tout temps.**

ASSIDUITÉ

En Ontario, un enfant doit fréquenter l'école **à partir de l'âge de 6 ans** (si cet âge est atteint avant la rentrée de septembre) et **jusqu'à l'âge de 18 ans** ou jusqu'à l'obtention de son diplôme.

L'école est tenue de faire des suivis si un enfant s'absente fréquemment de l'école. Ceux-ci peuvent avoir lieu sous forme de courriel, d'appel ou de demande de rencontre de la part des membres du personnel scolaire. Sachez que lorsque nous communiquons avec vous à cet égard, c'est toujours avec le bien-être et la réussite de l'élève en tête. Nous cherchons à collaborer avec les familles, afin de vous appuyer et de contribuer collectivement à la réussite de votre enfant.

La présence régulière des élèves est une composante et un résultat de l'engagement scolaire, des investissements dans la mise en place d'activités quotidienne qui visent la santé mentale au quotidien ainsi qu'un climat scolaire sain, équitable et accueillant.

AUTOBUS ET TRANSPORT SCOLAIRE

La majorité de nos élèves voyagent par autobus scolaire. Les règles suivantes s'imposent à bord de l'autobus afin de garantir la sécurité de tous nos élèves :

- ✚ rester assis;
- ✚ ne pas obstruer l'allée centrale;
- ✚ parler à voix basse;
- ✚ ne pas manger et ne pas boire;
- ✚ éviter de jouer avec des objets potentiellement dangereux;
- ✚ ne pas ouvrir les fenêtres.

Veuillez noter que la discipline dans l'autobus scolaire relève de la direction d'école. Un parent **ne peut donc pas** monter à bord de l'autobus pour discuter d'un problème avec un élève qui n'est pas le sien.

Il est impératif qu'un adulte accompagne et vienne à la rencontre des élèves de la maternelle, du jardin et de la 1^{re} à la 3^e année à l'arrêt de l'autobus. En l'absence d'un adulte responsable, le conducteur ou la conductrice ne permettra pas à l'enfant de descendre de l'autobus à la fin de la journée scolaire. L'élève sera ramené à l'école et un parent devra venir chercher son enfant. Notez que si aucun adulte responsable ne se trouve à l'école lors du retour de l'autobus, l'enfant sera déposé au commissariat de

police.

Changement d'adresse

En cas de changement d'adresse, veuillez remplir le formulaire approprié bien à l'avance de votre date de déménagement afin d'assurer la continuité des services d'autobus. Vous pouvez vous procurer ce formulaire au secrétariat ou en envoyant un courriel à academielapinede@csvgamonde.ca.

Pour connaître les retards d'autobus et les annulations du transport scolaire
Il arrive que les autobus scolaires accusent des retards ou que le transport scolaire soit annulé, et ce, pour plusieurs raisons (trafic, construction, intempéries, etc.). Pour savoir si l'autobus de votre enfant est affecté, veuillez consulter le site internet de Francobus. Sachez que vous pouvez vous abonner au système d'envoi automatique pour recevoir tous les avis concernant l'autobus de votre enfant par courriel.

Il est important que chaque enfant soit à l'arrêt cinq minutes avant l'embarquement afin de ne pas occasionner de retard. Si l'enfant n'est pas à l'arrêt à l'heure prévue, la conductrice d'autobus ne pourra pas l'attendre. Dans ce cas, vous devez transporter votre enfant à l'école vous-même.

Les élèves ne peuvent pas changer d'autobus pour aller à la maison de leur ami. Les arrêts sont déterminés par le service de transport Francobus et l'école n'a aucune influence sur les parcours.

Les règlements dans l'autobus visent la sécurité de tous. Le privilège du transport scolaire peut être retiré à quiconque qui risque de causer un accident. **Le service d'autobus est un privilège et non un droit.**

- B -

BÉNÉVOLES

Nous voulons encourager les parents, les tuteurs et les tuteurs à participer activement à la vie scolaire de l'Académie La Pinède. Si vous avez quelques heures de disponibles pour nous aider à l'école ou à partir de la maison, veuillez envoyer une note à la direction, soit à l'enseignante ou à l'enseignant de classe. Votre participation est grandement appréciée. De plus, vous servirez de modèle francophone pour les élèves.

Tout bénévole doit initialement remettre un relevé d'antécédents criminel ou remplir une déclaration d'infraction et doit respecter le fait que la langue de communication de l'école est le français et qu'il sera attendu que vous communiquerez en français avec les élèves et le personnel de l'école.

SVP noter que si vous accompagnez une classe en sortie éducative, vous ne pouvez pas amener d'autres enfants qui ne fréquentent pas l'école ou qui ne sont pas de la classe qui part en sortie. Vous aurez la charge d'élèves de l'école pendant la sortie, donc vous devez être disponibles en tout temps pendant l'activité.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour prêter main-forte aux diverses tâches. Que ce soit dans le cadre de l'organisation d'une activité, ou simplement pour vous tenir informé des activités qui se déroulent dans l'école, nous avons toujours besoin de l'aide des parents.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est un lieu de lecture, de recherche et d'animation. C'est un centre de documentation et d'information où certaines règles de vie doivent prévaloir pour en assurer le bon fonctionnement.

Des livres, des vidéos, des CD et des magazines sont disponibles pour emprunt.

Les livres et les vidéos doivent être rapportés la semaine suivante avec possibilité de renouvellement. Tout retard contraindra votre enfant puisqu'il/elle ne pourra emprunter de nouvelles ressources avant le retour des ressources empruntées au préalable.

SVP noter que :

-  Tout livre ou vidéo perdu ou endommagé sera facturé au prix coûtant du document.
-  Le sac qui a été remis à votre enfant en début d'année pour transporter les livres sans les abimer est la responsabilité de l'élève. Un sac perdu ou en mauvais état devra être remboursé.

Encouragez votre enfant à apprécier les livres en lisant avec eux. Découvrez ensemble le monde passionnant des livres !

BIENS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

L'école ne peut pas accepter la responsabilité des objets disparus. Nous recommandons que l'enfant **n'apporte aucun bijou de valeur ou autres objets personnels** qui ne sont pas nécessaires à leur apprentissage. (p. ex., les jeux électroniques ne sont pas permis sur les lieux scolaires et doivent être placés dans les sacs d'école en tout temps).

BULLETIN SCOLAIRE

Votre enfant recevra deux bulletins cette année et un bulletin de progrès au mois de novembre 2024. Le personnel enseignant est toujours disponible pour discuter de l'apprentissage de votre enfant. Pour ce faire, veuillez laisser un message au secrétariat de l'école ou envoyez un courriel à l'enseignante et nous communiquerons avec vous. Les dates pertinentes seront communiquées aux parents par lettre ou par courriel.

Voici quelques pistes qui vous permettront d'utiliser le bulletin comme un outil d'apprentissage.

- Lorsque vous recevez le bulletin, revoyez-le avec votre enfant.
- Soulignez ses forces.
- Discutez des points à travailler davantage.
- Aidez votre enfant à voir ses progrès.
- Célébrez chaque succès.
- Fixez des objectifs d'apprentissage personnels et commencez dès maintenant à les réaliser.
- Continuez à encourager l'utilisation du français.
- Complétez ensemble la feuille de commentaires et la retourner à l'école.

L'enseignante ou l'enseignant évalue le progrès de chaque enfant dans le cadre de l'évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage par l'entremise, entre autres:

- d'observations quotidiennes
- de rapports anecdotiques
- d'activités ou d'exercices
- de tâches sommatives

L'évaluation du rendement, déterminé en fonction des quatre compétences en lien avec les attentes et contenus de l'année d'études, doit également tenir compte des habitudes de travail et des habiletés d'apprentissage. Ainsi l'on parlera en termes d'évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage. Vous pouvez consulter *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année* en visitant le site Web du ministère de l'Éducation: [www.edu.gov.on.ca et Faire croître le succès Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010 au site : http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf](http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf)

En février 2026, le premier bulletin sera envoyé à la maison par l'entremise de votre enfant. Il y aura une rencontre entre parents et enseignante ou enseignant si l'un des deux le juge nécessaire.

À la fin juin 2026, l'original du deuxième bulletin sera remis à l'élève et une copie du bulletin sera insérée dans le dossier scolaire de votre enfant. La copie du bulletin de progrès ainsi que la copie du premier bulletin seront également placées dans le dossier scolaire de votre enfant.

BUREAU

Le bureau de l'école ouvre ses portes du lundi au vendredi de 8h à 16h. Veuillez vous présenter au bureau lorsque vous venez visiter l'école afin de vous annoncer. Ceci nous permet d'avoir une meilleure connaissance des gens qui circulent dans l'école et ainsi d'assurer la sécurité de tous les élèves.

Il est préférable de prendre rendez-vous si vous voulez rencontrer un membre du personnel, car si vous vous présentez à l'école sans vous annoncer, il est possible que vous deviez revenir à un moment plus convenable.

- C -

CALENDRIER SCOLAIRE

Le [calendrier scolaire du conseil](#) vous fournira les informations concernant les journées pédagogiques, les congés et les journées cycliques de l'année scolaire 2025-2026.

CALENDRIER ET COMMUNIQUÉ MENSUEL

Vous recevrez un calendrier et un communiqué mensuel par courriel. Ils contiendront des informations diverses au sujet des activités de l'école, des dates importantes à retenir et même de petites nouvelles intéressantes.

CHAUSSURES ET ESPADRILLES

Afin de garder les classes, les corridors propres et le plancher du gymnase en bon état, nous demandons aux élèves de porter une paire de chaussures ou bottes à l'extérieur et une paire d'espadrilles séparée à l'intérieur. Dans la mesure du possible, nous préférons des **semelles qui ne laissent pas des marques noires** sur le plancher. SVP éviter des sandales qui n'ont pas de courroie autour de la cheville, car celles-ci risquent de tomber et de causer des chutes ou des blessures.

CODE DE CONDUITE

Vous trouverez une copie du Code de conduite de l'Académie La Pinède sur la page web de l'école. Ce document est très important et explique les règles de fonctionnement de l'école. Celles-ci sont formulées de façon positive et expliquent les responsabilités et les devoirs des élèves. Nous vous demandons de le lire attentivement avec votre enfant afin d'amener l'élève à faire de bons choix, à prendre leurs responsabilités et à vivre des expériences positives tout au long de leur cheminement scolaire.

COMMOTION CÉRÉBRALE

Puisqu'une commotion cérébrale est une condition sérieuse qui a des conséquences à long terme si elle n'est pas traitée correctement, le conseil scolaire Viamonde s'est doté d'une [directive administrative](#) sur ce sujet. Le document comporte des stratégies de prévention et d'identification des commotions cérébrales, ainsi que des procédures de gestion en cas de diagnostic de commotion cérébrale. Elle s'adresse à toutes les parties prenantes, à savoir, les administrateurs scolaires, le personnel scolaire, **les parents**, les élèves, les bénévoles et toute autre personne concernée.

Si une commotion cérébrale est soupçonnée durant les heures scolaires, un formulaire est rempli sur place par l'adulte responsable lors de l'activité (enseignant, surveillant). Un tableau regroupant les signes et les symptômes possibles d'une commotion cérébrale (voir annexe B) sera utilisé pour l'examen primaire. Le formulaire complété sera ensuite présenté à un des parents de l'élève qui devra en prendre connaissance et le signer. Si une commotion cérébrale est déclarée, peu importe le lieu de l'incident qui l'a provoquée (à l'école ou à l'extérieur du cadre scolaire), les mêmes étapes figurant dans le diagramme de processus de retour en classe seront appliquées (voir diagramme intitulé « Étapes et responsabilités » en annexe C).

Vous trouverez le document intégral de [la politique sur les commotions cérébrales](#) en visitant le lien ci-inclus.

COMMUNICATION

Langue de communication

Conformément à la politique numéro 1,100 du Conseil, la langue de communication

avec les parents est le français. Toutefois, le Conseil est conscient que des parents pourraient avoir besoin d'aide pour comprendre le message émis dans certaines communications. Si c'est le cas, n'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le 705-424-5664 pour obtenir des clarifications sur l'intention du message.

The School Board recognizes the importance of good communications between the parents and the school. Although all communications sent home are in French only, please do not hesitate to call to obtain clarifications on the content of the message.
Nous sommes à votre service/*We would be pleased to assist you.*

La communication parents/école est essentielle. Pour toute communication avec l'école, nous privilégions la communication par courriel. Nous vous prions de nous envoyer un courriel dans les cas suivants :

Préoccupations concernant le travail académique ou le comportement de votre enfant

Veillez aviser par courriel :

- + l'enseignant.e titulaire et;
- + tous les enseignant.es spécialistes associés à la classe de votre enfant
- + Si aucun changement n'est apparent à la suite du contact avec le ou les enseignant.es de votre enfant, contactez la direction

SVP Noter : Notre moyen de communication privilégiée est par courriel. En outre, la plupart des titulaires ont choisi de communiquer avec vous à travers une plateforme virtuelle, dont ils vous ont envoyé le fonctionnement. Quel que soit le moyen de communication établi avec l'enseignante, vous êtes encouragé à partager tout souci (inquiétude en ce qui concerne le rendement de votre enfant, devoirs, documents signés, changement de routine à la maison, maladie, arrivée tardive ou départ anticipé, etc.).

Questions relatives au transport scolaire

Pour faire une demande de transport scolaire, pour signaler un changement d'adresse, veuillez aviser le secrétariat par courriel : academielapinede@csvgamonde.ca. Pour demander une modification au point d'embarquement ou de débarquement, svp communiquer avec Francobus.

Avisez-nous lors du changement de vos coordonnées

- + Afin de pouvoir vous rejoindre en cas d'urgence, SVP **nous avertir de tout changement** de numéro de téléphone (à domicile, au travail, chez la gardienne, numéro de cellulaire) et d'adresse courriel. Ainsi, nous pourrions vous rejoindre à tout moment, si nécessaire. Veuillez envoyer vos nouvelles coordonnées au secrétariat : academielapinede@csvgamonde.ca.

Envoi de documents à la maison

La majorité des documents vous seront envoyés par courriel ou par le Guichet Viamonde (School Day). Une notification vous est envoyée par courriel afin que vous

vous rendez sur le site de Guichet Viamonde (School Day). Ainsi vous ne manquerez aucune information envoyée. Ceci est essentiel, car nous recevons régulièrement des appels téléphoniques ou des courriels nous posant des questions dont la réponse est déjà dans ces communications.

Facebook

Nous sommes aussi sur FB. Tous nos événements y sont commentés et aussi annoncés! N'hésitez pas à nous aimer et à partager nos messages.

Site Web

Suivez-nous sur notre site Web : lapinede.csviamonde.ca.

Nous accordons beaucoup d'importance à la communication réciproque, car elle assure la bonne entente et le succès de nos élèves.

CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil d'école est un organisme consultatif composé de parents bénévoles, d'un ou deux membres du personnel et de la direction. Le conseil d'école consulte les parents des élèves qui sont inscrits à l'école et joue le rôle de porte-parole de tous les parents. Ainsi, il offre des recommandations à la direction de l'école, ou au Conseil scolaire Viamonde, sur tout sujet que le conseil d'école aura jugé prioritaire. Le conseil d'école se donne des priorités et organise des activités tout au long de l'année. La première réunion du conseil d'école aura lieu à l'automne et sera communiquée par courriel. Lors de cette rencontre, on vous présentera le guide de fonctionnement du conseil d'école. Si vous voulez vous joindre à nous, SVP communiquer avec le bureau afin d'obtenir le formulaire à remplir.

Votre conseil d'école a besoin de la participation des parents et l'implication de nouveaux parents bénévoles leur serait d'une aide considérable. La liste de nom des parents siégeant au conseil d'école 2025-26 sera affichée sur le site de l'école.

Notez que vous êtes toujours bienvenus d'assister aux réunions du conseil d'école. Les dates et heures de ces réunions vous seront annoncées régulièrement dans le calendrier mensuel envoyé aux parents.

CONSEIL SCOLAIRE

Le Conseil scolaire Viamonde

1-888-583-5383 ou (416) 614-0844

116, Cornelius Parkway, North York, Ontario, M6L 2K5

Direction de l'éducation

M. Sébastien Fontaine
fontaines@csviamonde.ca

Surintendance

Mme Dounia Bakiri
bakirid@csviamonde.ca

Conseiller scolaire

M. Eric Lapointe
lapointee@csviamonde.ca

Les dates et les endroits des réunions du Conseil scolaire sont publiés au site Web du Conseil.

CULTURE FRANCOPHONE

L'Académie La Pinède est une école de langue française. Tous les élèves qui la fréquentent ont donc la possibilité de s'épanouir et d'accroître leurs compétences linguistiques en français. Vous pouvez nous aider dans cette tâche à la maison. La citation suivante souligne l'importance de votre rôle comme parent. « L'école de langue française tient pour sa part un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de conditions favorables à l'épanouissement de la culture francophone et à la construction identitaire des élèves... Ainsi, l'action des parents et des partenaires communautaires – qui reflète la diversité dans la vie des jeunes et de l'école de langue française – va de pair avec l'action de l'école et des élèves dans la vie de la communauté et des familles (Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario, 2009). »

- D -

DEVOIRS

Un devoir est une activité d'apprentissage planifiée découlant du programme scolaire de l'élève et directement liée aux attentes du programme-cadre. Plusieurs études démontrent que la participation des parents est liée à la réussite scolaire. Lorsque les parents s'intéressent à l'éducation de leurs enfants, ces derniers obtiennent de meilleurs résultats scolaires. Un enfant qui voit ses parents parler à son enseignante ou à son enseignant et lire les communications d'école constate qu'il y a un lien très étroit entre l'école et la maison. Les devoirs constituent un cas précis de collaboration entre la maison et l'école. Ceux-ci sont essentiels à la réussite scolaire, car ils permettent à l'enfant de consacrer plus de temps aux études, à acquérir une plus grande discipline personnelle et de bonnes habitudes de travail.

Que pouvez-vous faire pour aider votre enfant à compléter ses devoirs?

- ✚ Fixer une période d'étude pour les devoirs;
- ✚ Prévoir un espace tranquille;
- ✚ Retirer les sources de distraction, comme le téléphone et le téléviseur;
- ✚ Vous assurez que vos enfants aient le soutien et les ressources dont ils ont besoin; déplacements à la bibliothèque, accès à un ordinateur si possible ou référentiel et outils de correction (dictionnaires, Bescherelle, etc.);
- ✚ Encouragez vos enfants à faire leurs devoirs, mais ne les faites pas pour eux;
- ✚ Lire à vos enfants. Des études montrent que les enfants auxquels on fait la lecture réussissent mieux à l'école.
- ✚ Nous vous encourageons à faire des devoirs régulièrement tous les soirs plutôt que de les réserver pour la fin de la semaine. Nos enfants ont besoin de repos en fin de

semaine et vous aussi. Les devoirs faits tous les soirs auront une incidence positive sur l'apprentissage de votre enfant, ce qui n'est pas le cas des devoirs faits en masse une fois par semaine.

✚ **Si votre enfant a été incapable de faire ses devoirs, veuillez en avertir son enseignant.e, en précisant la cause de cet empêchement.**

Pour l'appui aux devoirs, visitez le site [Eureka! \(anciennement S.O.S. Devoirs\)](https://blogue.moneureka.ca/) <https://blogue.moneureka.ca/>

Qu'est-ce que Eureka ! ?

C'est un service d'aide aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année pour faire leurs devoirs de français, mathématiques, études sociales et sciences. Ce service **gratuit** est aussi offert aux parents qui désirent aider leur(s) enfant(s).

Comment rejoindre les services?

Les élèves qui ont des problèmes avec leurs devoirs peuvent communiquer directement avec un enseignant **du lundi au jeudi de 17 h à 20 h** par téléphone sans frais au 1-855-DEVOIRS (338-6477) ou par ordinateur à www.moneureka.ca

- E -

ÉCO-ÉCOLES : ÉCOLE SANS DÉCHETS

Grâce à de multiples initiatives l'an dernier, nous avons obtenu une certification Bronze du programme Éco-École. Nous visons que notre école soit une école sans déchets. Nous voudrions continuer à conscientiser nos jeunes sur l'importance du recyclage, du compostage et de la réutilisation (contenants réutilisables). La responsabilité de votre enfant serait de mettre eux-mêmes, le rebus au recyclage, au compostage ou à la poubelle, selon les pratiques apprises à l'école et surtout selon vos pratiques et vos valeurs familiales en ce qui concerne l'environnement. L'élève veillera également à la propreté de son sac à dîner qui doit être très fréquemment lavé.

Ceci fera partie des devoirs quotidiens de nos élèves. Nous vous remercions de nous aider et de soutenir vos enfants dans cet effort. Votre collaboration nous est très précieuse, comme toujours!

- F -

FICHE PERSONNELLE

En début d'année, nous vous envoyons une fiche personnelle sur laquelle vous retrouverez les informations que nous avons dans notre système. Nous vous demandons de vérifier les renseignements et de nous retourner la fiche avec les corrections le cas échéant, et votre signature afin de nous indiquer qu'il n'y ait aucune erreur ou modification. Tout au long de l'année scolaire, il est très important d'avertir

l'école de changement de numéro de téléphone, d'adresse ou autre information pertinente. En cas d'urgence, nous devons être capables de rejoindre les parents rapidement.

- H -

HORAIRE DE LA JOURNÉE SCOLAIRE

SVP noter que les élèves mangent trois fois pendant la journée scolaire, parfois quatre. Un temps de collation est désigné en arrivant le matin, soit avant ou après la première récréation, ainsi qu'à l'heure du dîner.

Chaque classe suit un horaire individuel qui inclut des périodes d'arts, d'éducation physique et de santé, en plus des matières enseignées au quotidien. Si vous avez des questions face aux horaires ou aux contenus des leçons, SVP communiquer avec les titulaires ou avec les enseignants/es spécialistes.

Heure et durée du bloc	
8h45 à 8h55	Arrivée des élèves
8h55 à 9h05	Entrée dans l'école, collation, etc.
9h05 à 11h05 (60 minutes)	Enseignement
(60 minutes)	Enseignement
11h05 à 11h30	Première récréation
11h30 à 12h30 (30 minutes)	Enseignement
(30 minutes)	Enseignement
12h30 à 13h00	Deuxième récréation
13h à 13h25	Entrée de la récréation, dîner
13h25 à 15h25 (60 minutes)	Enseignement
(60 minutes)	Enseignement
15h25 à 15h35	Départ des élèves

- I -

IDENTIFICATION DES OBJETS PERSONNELS

Il est facile d'égarer des articles personnels. Il est aussi facile de les récupérer quand ils sont bien identifiés. Nous vous encourageons donc à identifier les effets personnels de votre enfant, par exemple les vêtements, les sacs d'école et les boîtes à dîner. Nous

déposons les objets perdus au foyer de l'école. Si votre enfant perd quelque chose, nous suggérons à votre enfant de venir y jeter un coup d'œil.

INSCRIPTIONS

Nous savons que plusieurs familles francophones déménagent dans le comté de Simcoe et ne connaissent pas les écoles publiques de langue française. Si vous connaissez des francophones dans votre voisinage qui souhaitent venir visiter l'Académie La Pinède ou y inscrire leurs enfants, veuillez leur remettre notre numéro de téléphone. Nous savons que le bouche-à-oreille se retrouve parmi les publicités les plus efficaces et nous comptons sur votre appui !

INTEMPÉRIES (Transport scolaire)

Veuillez consulter le [site internet de Francobus](#) pour toutes alertes concernant le transport scolaire. Nous ferons notre possible pour afficher les alertes sur la [page Facebook de l'école](#). **Si un repas chaud est prévu pour la journée d'intempérie, SVP envoyer un repas à l'école avec votre enfant, car les repas chauds seront rapportés à une autre journée.**

- M -

MALADIES

Si votre enfant ne se sent pas bien, SVP le garder à la maison, car nous ne sommes pas équipés pour prendre soin des enfants malades à l'école. Nous allons continuer la promotion des bonnes pratiques d'hygiène à l'école.

Puisque l'exercice physique et l'air frais sont essentiels à la santé, les élèves sont tenus de sortir à toutes les récréations. L'école considère que tout enfant qui se présente à l'école, est en condition de participer à toutes les activités scolaires, y compris les récréations à l'extérieur. En cas d'intempéries sérieuses, de grande chaleur ou de grande froideur, l'école gardera tous les enfants à l'intérieur.

NOTEZ que même si l'enfant se présente à l'école avec un billet signé des parents demandant de le garder à l'intérieur, nous ne pouvons pas accorder cette permission.

L'air frais est important pour demeurer en bonne santé. Nous vous prions donc de vous assurer que votre enfant soit toujours vêtu chaudement en fonction de la température.

MATÉRIEL SCOLAIRE

Comme tous les ans, **les livres scolaires ainsi que toutes les fournitures scolaires seront fournis gratuitement**, par l'école, à tous nos élèves. Nous vous prions d'encourager vos enfants à respecter ce matériel qui leur est remis et de l'utiliser à bon escient. Toute ressource scolaire perdue devra être remboursée par l'élève à prix coûtant. Toute fourniture scolaire gaspillée devrait être remplacée par l'élève.

MÉDICAMENTS

Il est parfois nécessaire pour un enfant de prendre un médicament durant les heures de classe. Afin d'assurer que toutes les mesures de sécurité soient prises, voici les procédures que l'école doit suivre selon les **politiques du Conseil scolaire**:

- Obtenir une demande et une autorisation écrite et signée par le parent et le médecin dans laquelle sont indiqués les éléments suivants:
 - ✚ nom du médicament;
 - ✚ dose à administrer déjà mesurée (dans le cas d'un médicament par voie orale);
 - ✚ fréquence et méthode d'administration;
 - ✚ dates pour lesquelles l'autorisation est accordée;
 - ✚ effets secondaires éventuels du médicament, le cas échéant;
 - ✚ les précisions sur les conditions d'entreposage des médicaments étiquetés.
- Tenir un dossier relatif à l'administration des médicaments, sur lequel figure:
 - ✚ la date et l'heure auxquelles le médicament a été pris par l'élève;
 - ✚ le nom de la personne qui en a été témoin;
- s'assurer que les numéros de téléphone des parents et du médecin peuvent être trouvés facilement à l'école.
- Encourager l'élève à assumer une certaine responsabilité à cet égard.

- N -

NUTRITION

SVP vous référer à la section intitulée « ALIMENTATION SAINE »

- P -

PHOTOS

Veuillez noter que la date des photos scolaires vous sera communiquée sous peu. Pour les nouveaux élèves lors de l'inscription, vous avez reçu une lettre et un formulaire quant à l'autorisation de l'utilisation des renseignements personnels des élèves. On vous invite à bien lire ces documents, car ils contiennent des informations importantes. Il faudra retourner le formulaire le plus tôt possible. Merci de votre collaboration.

PRODUITS PARFUMÉS

Pas de produits parfumés, s'il vous plaît !

Chez certaines personnes, l'exposition à un parfum, quel qu'il soit, est plus qu'un inconvénient. Elle peut provoquer une maladie environnementale appelée « sensibilité chimique multiple » dont voici les symptômes :

- ✚ Étourdissements;
- ✚ Nausée;

- ✚ Maux de tête et migraines;
- ✚ Éruptions cutanées;
- ✚ Problèmes respiratoires.

En évitant l'usage de produits parfumés, vous aidez les élèves et les membres du personnel à mieux se sentir et à passer une bonne journée à l'école. Lors de vos achats, choisissez de préférence des produits non parfumés et n'oubliez pas que: « nous partageons tous le même air ».

Message de l'infirmière de la santé publique

- R -

RÉCRÉATIONS

Les élèves sont dehors lors de l'arrivée le matin. De plus, ils ont deux récréations au courant de la journée (une d'une durée de 25 minutes, et une deuxième d'une durée de 30 minutes).

Récréations et vêtements appropriés

Puisque l'exercice physique et l'air frais sont d'une importance primordiale à la santé, les élèves sont tenus d'aller jouer à l'extérieur durant toutes les récréations. L'école considère que tout enfant envoyé à l'école, est en condition de participer à toutes les activités scolaires, y compris les récréations à l'extérieur. En cas d'intempéries sérieuses, l'école gardera tous les enfants à l'intérieur. Il faudra veiller à ce que les enfants soient habillés selon les conditions météorologiques de la saison, sinon, ils risquent de vivre des malaises inutiles.

De plus, **le port de chaussures appropriées** est indispensable, que ce soit à l'intérieur, au gymnase ou à l'extérieur. Ainsi, porter des « flip flop » dehors en été n'est pas sécuritaire pour le jeu. Pour tout âge, les chaussures intérieures, telles que les espadrilles sans lacets sont recommandées.

RETARD À L'ÉCOLE

Si votre enfant arrive en retard, nous vous prions de bien vouloir **aviser le bureau**. Svp, voir la section « ARRIVÉE DES ÉLÈVES, RETARDS ET DÉPARTS » pour plus de détails.

- S -

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Pour nous, la santé et la sécurité des élèves qui nous sont confiés sont très importantes. Plusieurs mesures ont été adoptées à l'école à cet effet. Il est très important que vous en discutiez avec vos enfants. Lorsque vous recevez des **informations de l'école**, il est important de les lire attentivement.

Health and safety issue: **When you receive information from the school**, please email academielapinede@csviamonde.ca if you require further information.

SORTIES ÉDUCATIVES

Pour toute sortie éducative, il faut autoriser le formulaire approprié selon le type de sortie sur le Guichet Viamonde, *School Day* (voir Guide des sorties éducatives).

Par mesure de sécurité, nous ne pourrions pas accepter des permissions par courriel ou par téléphone. Les élèves qui n'auront pas l'autorisation sur le Guichet Viamonde (School Day) ne pourront pas participer à la sortie éducative.

- V -

VISITE DES PARENTS À L'ÉCOLE

Les parents et les visiteurs sont toujours les bienvenus à l'école et nous sommes à votre service pour répondre à vos questions.

Nous vous demandons de **signer le registre des visiteurs et de vous présenter au bureau** à votre arrivée. Ceci nous permet de contrôler les allées et venues dans l'école et d'assurer la sécurité des élèves en tout temps. Si vous désirez rencontrer un membre du personnel ou la direction, **vous devez prendre rendez-vous avant de vous présenter à l'école.**

VISITE DE LA CLASSE DE VOTRE ENFANT

Il est toujours possible de visiter la classe de son enfant. Veuillez appeler l'enseignante ou l'enseignant au préalable pour fixer un rendez-vous. Il est important de noter qu'entre 9h et 15h35, la responsabilité première de l'enseignante ou de l'enseignant est son groupe d'élèves. **Vous pouvez toujours laisser un message au bureau pour un membre du personnel.** La communication entre l'école et la famille nous tient à cœur et soyez assurés que nous ferons le suivi nécessaire dans les plus brefs délais.

Au plaisir de vous rencontrer à l'école!

Au nom de l'équipe de l'Académie La Pinède, je vous souhaite une magnifique année scolaire 2025-2026!

Nathalie Fournier, Direction